



MAIRIE LE THOLONET

3384 Route Cézanne
13100 LE THOLONET

04 42 66 76 29

cantine.tholonet@orange.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNEE 2022 / 2023

**Le dossier complet est à envoyer par mail de préférence ou à déposer en Mairie
au plus tard le 22 juillet 2022**

Nom de l'enfant :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Ecole : Maternelle Elémentaire

Classe à la rentrée 2022 : PS MS PS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Facturation

Les factures mensuelles sont électroniques, si vous souhaitez néanmoins conserver la facture sur support papier, merci de cocher la case ci-après : COURRIER (joindre 10 enveloppes timbrées et adressées obligatoirement)

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures eau, électricité, gaz, téléphone fixe, Internet, taxe d'habitation, taxe foncière, avis d'imposition ou de non imposition, quittance d'assurance habitation)
- Photocopie du livret de famille complet (parents et enfants),
- Attestation de Quotient Familial CAF (ou MSA) à jour (www.caf.fr),
- Garde alternée : possibilité d'établir une facturation à chaque parent, selon leur planning de garde. Joindre obligatoirement une copie du jugement de divorce ou de séparation, ainsi que le présent dossier rempli et signé des deux parents.
- Une demande de mise en place de PAI (projet d'accueil individualisé) pour allergie alimentaire ou autre pathologie, avec convention obligatoire de repas spécifique, le cas échéant. Pour une première mise en place ou un renouvellement, prendre contact avec le Direction de l'école qui coordonnera la mise en place avec les différents partenaires.

Les tarifs sont établis selon la décision du Maire n°51/21 DC du 07/06/2021 :

- | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|--------|--------------------------------|
| - Tranche 1 : Quotient Familial CAF compris entre 0 et 666,92 € | --> | 1,80 € | (PAI avec panier repas 1,62 €) |
| - Tranche 2 : Quotient Familial CAF compris entre 666,93 et 914,65 € | --> | 2,50 € | (PAI avec panier repas 2,25 €) |
| - Tranche 3 : Quotient Familial CAF compris entre 914,66 € et 1218 € | --> | 3,60 € | (PAI avec panier repas 3,24 €) |
| - Tranche 4 : Quotient Familial CAF supérieur à 1218 €, hors commune et adultes | --> | 4,60 € | (PAI avec panier repas 4,14 €) |

Accueils périscolaires, forfait annuel : 20 € par enfant (payable sur la première facture de la cantine)

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cours d'année au 1^{er} trimestre de chaque année.



MAIRIE LE THOLONET

3384 Route Cézanne
13100 LE THOLONET

04 42 66 76 29

cantine.tholonet@orange.fr

Fiche de la famille

RESPONSABLE LEGAL 1

(Nom et adresse de facturation)

Père Mère Garde Alternée Autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone portable :

Téléphone domicile :

Profession :

Employeur :

NUMERO ALLOCATAIRE CAF OU MSA :

RESPONSABLE LEGAL 2

Père Mère Garde Alternée Autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone portable :

Téléphone domicile :

Profession :

Employeur :

NUMERO ALLOCATAIRE CAF OU MSA :

Tout changement d'adresse et de situation en cours d'année doit être immédiatement signalé au service

Date et signature des responsables légaux (obligatoire) :



MAIRIE LE THOLONET

3384 Route Cézanne
13100 LE THOLONET

04 42 66 76 29

cantine.tholonet@orange.fr

Si votre enfant mange régulièrement à la cantine et/ou fréquente les accueils périscolaires, cochez les jours de semaine ci-dessous :

Année 2022/2023	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Cantine								
Accueil périscolaire	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir

Dans le cas d'une inscription occasionnelle, merci de préciser les dates souhaitées :

Pratiques alimentaires

Standard

Sans porc

Données Complémentaires

PAI :

Oui

Non

Date et signature des responsables
légaux (obligatoire) :

Le règlement du Service Restauration Scolaire et de l'Accueil Périscolaire est consultable sur le Portail Citoyen ainsi que sur le site Internet de la commune www.letholonet.fr